

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 29 juin 2015

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le vingt-neuvième jour de juin deux mille quinze (2015) à 19h00, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	absent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h00, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

Les membres du conseil ont tous reçu l'avis de convocation selon la loi.

2015-06-178.2 Animateur de terrain de jeux

Attendu que les inscriptions pour le terrain de jeux estival sont de 60 inscriptions dont 44 sont à temps plein et 16 à temps partiel ou occasionnel;

Attendu que ce nombre exige une surveillance accrue pour assurer la sécurité des jeunes ainsi que durant les sorties à l'extérieur;

Attendu qu'un coordonnateur a été embauché ainsi que deux animateurs;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'embauche d'un animateur supplémentaire pour le terrain de jeux soit monsieur Hubert Girouard comme suit :

- Horaire en alternance 4 jours par semaine (1 semaine de 7h à 13h et 1 semaine de 13h à 18h)

-Accompagne le groupe lors des journées de sortie au besoin

-Entre 24 et 30 heures/semaine

Le tout aux conditions salariales énumérées au contrat.

Que le conseil accepte de modifier l'horaire de l'animatrice Kim Lebel comme suit :

- Horaire de 8h à 12h et 13 à 16 h, 4 jours par semaine

- Accompagne le groupe lors des sorties selon l'horaire déterminé

- Entre 35 et 40 heures /semaine

Le tout aux conditions salariales énumérées au contrat.

2015-06-179.3 Animateur visite église et bibliothèque

Attendu que le conseil avait comme objectif de faire visiter l'église et la bibliothèque municipale durant la saison estivale;

Attendu que le conseil de la Fabrique de Cacouna n'a reçu aucune subvention pour l'embauche d'un animateur pour la visite de l'église;

En conséquence,

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte d'embaucher monsieur Philippe Voyer comme animateur pour la visite de l'église et de la bibliothèque municipale selon l'horaire suivant :

Du mercredi au dimanche de 13h à 16 h et ce, au salaire minimum.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-06-180.5 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'étant 19h30 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Madeleine Lévesque, dir.gén./sec.-trés

Ghislaine Daris, mairesse
